



formations

Les Hivernales

du 5 au 8 février 2019

Le Budget dans tous ses états

- 1 Optimiser sa recette fiscale
9h30/12h30 - 14h/17h
Mardi 5 février 2019 > Conliège
Mercredi 6 février 2019 > Foucherans
- 2 Le Budget communal
9h30/12h30 - 14h/17h
Mercredi 6 février 2019 > Conliège
Jeudi 7 février 2019 > Foucherans
- 3 L'analyse Financière et l'emprunt
9h30/12h30 - 14h/17h
Vendredi 8 février 2019 > Conliège

PRÉ-INSCRIPTIONS

**Pour bénéficier du financement 100% DIF-élu
inscrivez vous auprès de l'AMJ avant lundi 3 décembre midi**

Vous devrez alors renvoyer votre dossier de demande de financement par mail au DIF-élu 2 mois avant le jour de votre formation.

L'élu (maire, adjoint, conseiller municipal, président, vice président ou conseiller communautaire) n'avance ni ne paye les frais pédagogiques.

Il peut se faire rembourser ses frais de repas et de déplacement par le pôle DIF-élu.

DOSSIER À RETIRER

- En ligne www.amjura.fr rubrique formations
- Par téléphone au 03 84 86 07 07
- A l'AMJ au 4 av du 44e RI à Lons-le-Saunier

(bât Hôtel de ville, se présenter avec CNI et dernière convocation au conseil municipal ou communautaire).

Pour les élus ayant épuisé leurs 40 heures de formations DIF-élus, les élus s'inscrivant après le 13 décembre midi, ou les agents dans la limite des places disponibles, il est possible de s'inscrire par l'intermédiaire de sa commune ou intercommunalité. L'AMJ émettra une convention de formation et facturera à la collectivité. La formation des élus est en effet une dépense obligatoire à inscrire au budget (article 6535).

Toutes les formations avec
le programme actualisé sur :
www.amjura.fr
Rubrique > formations



ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DU JURA | 39

4, avenue du 44^e R.I. | 39000 Lons-le-Saunier | Tél. 03 84 86 07 07
contact@amjura.fr | www.amjura.fr | amjura | l_amjura